

Livre bleu - Restitution des groupes de Travail

Devenir de la plaisance

25 septembre 2007

Nathalie Conan-Mathieu

Dans le cadre des travaux préparatoires, il m'a été demandé de présider le groupe de travail sur le devenir de la plaisance.

5 réunions en 2 mois ne nous ont pas permis d'aborder en profondeur toutes les propositions lancées. Mais nous avons réfléchi en intégrant les nouvelles problématiques :

- L'exigence de développement durable,
- La montée en puissance de la politique régionale en matière de nautisme,
- La montée en puissance des actions concernant l'industrie et la plaisance, impliquant la définition de nouvelles orientations,
- La réflexion sur les systèmes d'organisation et de gestion du secteur des sports et des activités nautiques pouvant répondre aux enjeux de développement du nautisme du 21<sup>ème</sup> siècle, impliquant un travail d'observation en réseau, avec l'aide d'experts.

*Aussi, dans le cadre de nos réflexions, nous nous sommes basés sur des études déjà réalisées par NEF :*

Le plan départemental des aides financières

Deux outils destinés à encadrer et orienter les décisions des collectivités concédantes ou des gestionnaires de sites d'accueil à savoir :

Le guide à l'usage des collectivités locales

Le SIG spécifique.

*Mais nous avons également travaillé à partir de trois études :*

Les conditions d'implantation de ports à sec et de parcs à bateaux

L'équipement de sites de carénages

L'organisation de la mise à l'eau des bateaux transportables.

Une partie des débats a porté sur la faisabilité de ces trois « solutions » destinées à faciliter l'accès de l'utilisateur au littoral compte tenu du contexte particulier finistérien : un foncier littoral très demandé, très cher qui limitent ce type de projet.

***De fait, 4 thèmes majeurs se sont dégagés de nos débats :***

- La question du dragage des ports et des estuaires, question épineuse, passionnée qui démontre, s'il le fallait combien le partage du littoral est délicat
- La mise en réseau des ports pour un meilleur accueil du plaisancier
- La gestion des listes d'attente qui permettrait d'avoir une vraie vision sur les capacités de place dans le Finistère.
- Une réflexion prospective sur l'évolution à long terme de la demande en se posant la question : quelle plaisance voulons-nous pour le Finistère demain et après demain.

***Tout ceci pour arriver à six orientations qui pourraient s'intégrer dans le prochain livre bleu :***

- 1- Dynamiser le SIG avec des nouvelles données afin qu'il colle à la réalité ; qu'il reste un outil efficace et non obsolète
- 2- Encourager les collectivités à poursuivre leurs efforts pour mieux organiser et rationaliser les espaces des sites de mouillages et des ports communaux mais aussi mieux accueillir les entreprises de la filière et peut être également envisager de mutualiser voire de standardiser des moyens techniques opérationnels
- 3- Favoriser la mise en réseau des ports pour permettre un échange d'information mais aussi pourquoi aller vers une tarification préférentielle et une gestion transparente des registres d'inscription
- 4- Encourager les investisseurs publics et privés à mettre en œuvre des équipements conformes à la réglementation environnementale et sensibiliser tous les publics à respecter le milieu maritime dans toutes ses dimensions

- 5- Analyser l'utilisation des bateaux par les usagers et proposer des formules incitatives pour augmenter le temps de navigation
  
- 6- Favoriser les pratiques de plaisance qui valorisent le Finistère, sa culture, son image, son économie tout en respectant son patrimoine et son environnement.

Voilà rapidement synthétisés les contenus de nos réflexions en espérant n'avoir pas trahi l'esprit de ces réunions très chaleureuses et très enrichissantes.